

Le ROMAN d'une SŒUR.

PREMIÈRE PARTIE

MARTINE.

HISTOIRE D'UNE SŒUR AÎNÉE,

Pendant cette explosion de tendresse, j'examinai la tante Martine. Elle pouvait avoir quarante-cinq ans, peut-être n'en avait elle que trente-cinq ; mais son visage ravagé par la petite vérole ne se laissait pas facilement juger. Elle était franchement laide, mais ses yeux, d'un bleu foncé, avaient un regard si doux ; sa bouche, une expression de si réelle bonté, que l'on oubliait vite cette laideur ; les qualités que l'on devinait en elle portaient à la regarder avec plaisir.

Il me fallut pour le surlendemain, un dimanche, accepter de partager le dîner de la famille. Je fus exact au rendez-vous.

Tante Martine, avec un orgueil naïvement souriant, me présenta « ses six enfants », ainsi qu'elle appelait ses neveux.

— Voici, me dit l'excellente femme, l'aîné, Paul : il a seize ans, et travaille chez le boulanger auquel j'espère le voir succéder. Voilà René, qui a quinze ans : il aime les chevaux, les bestiaux, je l'ai placé chez le maréchal qui prétend arriver à en faire un très-bon vétérinaire. Rose, cachée là derrière son grand frère, a eu treize ans à Pâques : elle m'aide dans mon commerce et c'est une bonne fille. Pierre vient de finir ses douze ans, il va entrer chez un jardinier. Voyez-vous cette petite espiègle, qui a l'air de rire de tout ? C'est Julie : elle a tant de goût pour la couture, qu'aussitôt sa première communion faite, je la mettrai en apprentissage chez « notre tailleuse ». Enfin, Monsieur, vous connaissez maître Louis, puisque vous l'avez sauvé de l'étang des Forges : il a neuf ans, je ne sais véritablement pas encore ce que j'en ferai, car il est bien désobeissant et ne s'occupe qu'à me chagriner !

Sans doute, la bonne tante parlait ainsi pour maintenir le prestige de son autorité, mais elle saisit un moment propice pour me dire tout bas.

— C'est si jeune ! il faut bien les laisser s'amuser. C'est égal, bien souvent j'ai grand'peur qu'il lui arrive quelque malheur ; car